

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 11 mars 2024

Objet : Question parlementaire n° 415 du 4 mars 2024 de Monsieur le Député Ben Polidori concernant « Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'État ».

Madame la Ministre,

En date du 4 mars 2024, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise. Il apparaît cependant que la question parlementaire sous-rubrique relève également de la compétence du Premier ministre. Je vous informe par ailleurs, que le nouveau Ministre coordinateur de la question parlementaire sous-rubrique est le Ministre d'État. Cette décision a été prise en commun accord avec le Ministère d'État.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Ben Polidori.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre de la Fonction publique

(s.) Serge Wilmes